

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

5



LE
MESSAGER
 DE



SAINTE ANNE
 DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN,

SOMMAIRE.—Sainte-Anne de Jérusalem (suite), 101.—Mgr Edmond Langevin, ami de l'éducation, 105.—Nouvelles religieuses, 111.—Le gros lot à la loterie de la Bonne Sainte Anne, 112.—L'Indifférence, 113.—La Toussaint, 115.—Faveurs obtenues, 117.—Recommandations, 119.—Dons au Sanctuaire, 120.—Avis important, 120.

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

IV

(*Suite.*)

De toutes les marques de possession du sol que les Croisés avaient gravées sur les murs de Jérusalem, il n'en est guère resté qu'une seule, mais celle-là visible à tous les regards et dans le quartier le plus fréquenté, sous les voûtes du Marché central.

Dans les anciennes villes de l'Afrique et de l'Orient, les rues principales sont couvertes par des voûtes. Il en

est de même à Jérusalem. Le marché public ou *Souk*, en particulier, se compose de trois belles galeries antérieures aux Croisades, et dont les arcatures sont légèrement ogivales, selon l'antique usage de la Syrie. Ces trois galeries communiquent entre elles par des passages latéraux. Or, dans la plus fréquentée, celle du centre qui porte le nom de *Souk el Attarin*, on trouve de distance en distance, sur la retombée des arcs doubleaux, ces inscriptions gravées sur la pierre en grands caractères gothiques du douzième siècle :

—S. ANNA—SCA ANNA — ANNA.

C'est le nom du sanctuaire de Sainte-Anne de Jérusalem.

Une très savante étude de M. Clermont Ganneau, ancien chancelier du Consulat de France, établit avec une rare sagacité que cette inscription est la marque officielle de la concession faite par les Rois de Jérusalem à l'abbaye de Sainte-Anne, d'un droit sur les revenus de ce marché.

Les revenus ont cessé, depuis de longs siècles, d'être payés au sanctuaire ; mais, grâce à l'immobilité orientale, le marché est resté avec ses voûtes, et l'inscription s'y lit encore et fait tressaillir le cœur du Pèlerin.

Ces richesses et la protection royale devaient naturellement donner à Sainte Anne une splendeur particulière. Le nombre de ses religieuses s'augmenta, en effet, jusqu'à former une communauté nombreuse, et les pèlerins qui la visitèrent pendant les croisades mentionnent l'éclat des fêtes de son église. " Au nord du temple, vers la porte qui conduit à la vallée de Josaphat, dit Jean de Wuretzbourg, en 1165, se trouve une grande église élevée en l'honneur de Sainte-Anne. Des peintures y montrent

par quelle disposition et quel avertissement divins la bienheureuse Vierge fut conçue d'Anne et de Joachim, comme on le voit avec plus de détails dans la vie de la bienheureuse Anne. On y célèbre sa fête, avec une grande solennité le jour de Saint-Jacques le Majeur ; j'y ai été présent. Un collège de religieuses sert Dieu dans cette église."

Les conditions nouvelles dans lesquelles se célébrait ainsi le culte divin, avaient également amené des modifications profondes dans notre sanctuaire.

En ce qui regarde le monastère proprement dit, tout porte à croire qu'il fut reconstruit de toutes pièces par les Croisés. Nous n'en avons pas, il est vrai, de preuves positives, parceque ce monastère a aujourd'hui complètement disparu. Mais les cellules des Recluses grecques ne pouvaient convenir à une communauté royale de religieuses latines de Saint-Benoit.

Quant à l'église, elle existe encore, et les changements qu'y firent les Croisés, sont manifestes pour des yeux attentifs.

Bâtie pour des Grecs, la basilique du neuvième siècle avait une courte abside avec son exèdre destiné au clergé, et son autel unique, fermé par l'iconostase. Le sol du transept formait son sanctuaire et reliait l'abside principale aux deux absides latérales où les ministres sacrés prenaient leurs ornements.

Pour une communauté latine de femmes, un chœur fermé était nécessaire. Le transept tout entier lui fut consacré, et l'on constate, dans les piliers de la première travée de la nef, les entailles faites aux colonnettes pour recevoir les clôtures.

Afin d'avoir, en dehors de ces clôtures, un autel et un sanctuaire dont le chœur des religieuses avait pris la place, on exhaussa le sol de la première travée tout entière, à la hauteur du sanctuaire primitif. Cela est prouvé par les restaurations récentes qui ont fait retrouver, sous le sol ainsi exhaussé après coup, le sol de la nef et les trois marches primitives du transept, recouverts par les remblais du douzième siècle.

Une fois la clôture établie, les Religieuses de Sainte Anne ne pouvaient plus avoir accès au sanctuaire de la Nativité de Marie et à la crypte du tombeau de sainte Anne. L'escalier qui y conduisait se trouvait dans la partie réservée aux fidèles, à la seconde travée du bas-côté sud. On fit, pour leur usage, dans leur chœur, un petit escalier qui aboutit dans l'ancienne maison de sainte Anne à l'entrée de la crypte du tombeau.

Enfin, la portion réservée aux fidèles se trouvant réduite par ces changements à une seule travée, on allongea l'église grecque, dont le narthex fut supprimé et la façade remaniée. C'est ce que démontrent, d'une part, les fondations des anciens murs, encore existantes dans les sous-sols, de l'autre, l'appareil de la façade qui est absolument différent de celui du reste de l'édifice, et les points de raccordement avec la partie ancienne, sur lesquels il est impossible de se méprendre particulièrement dans le mur extérieur du bas-côté nord.

Telle fut donc l'œuvre des Croisés dans l'église de Sainte-Anne. Ils ne la bâtirent pas ; elle leur était antérieure de deux siècles. Mais ils la remanièrent complètement, tant à l'intérieur dont les dispositions principales furent changées, qu'à l'extérieur où ils ajoutèrent la longueur d'une travée et une façade nouvelle. On conçoit

donc que l'erreur ait été facile, surtout avant que les récents travaux n'eussent permis de constater en détail tous ces changements et d'établir que l'église est l'œuvre de deux époques parfaitement distinctes. Comme il est certain pour tous que Sainte-Anne n'a été l'objet d'aucune restauration depuis les Croisades jusqu'à nos jours, cette constatation, que Sainte-Anne est due à deux époques différentes, est une preuve sans réplique que son œuvre primitif n'est pas celui des Croisés, mais qu'il a été simplement restauré par eux.

L'état nouveau de Sainte-Anne ne devait pas durer longtemps. Les divisions des chefs, l'opposition sourde, mais implacable des Chrétiens orientaux amenèrent rapidement la ruine du royaume de Jérusalem. Moins d'un siècle après la conquête, la Ville-Sainte retombait entre les mains de Saladin.

(A suivre.)

Mgr Edmond Langevin ami de l'éducation.

L'année académique qui vient de s'écouler sera remarquable parmi beaucoup d'autres à plus d'un titre. Il y a en particulier une date que nous n'oublierons jamais ; elle est là présente devant nous, comme gravée sur la pierre en caractères ineffaçables : c'est le deux juin mil huit cent quatre-vingt neuf, jour où s'éteignait à un âge encore peu avancé Son Excellence Monseigneur Edmond Langevin, Protonotaire Apostolique, *ad instar*, Vicaire Général et Prévôt du Chapitre.

Cette perte, qui a causé un deuil si profond dans le diocèse, est d'autant plus sensible qu'elle était tout-à-fait imprévue. Jusqu'au jour où la maladie l'eut frappé, on voyait ce digne prélat vaquer à ses nombreuses occupations avec sa régularité et son application bien connues. Il a été assidu au travail, pouvons-nous dire jusqu'à la fin, sans connaître le repos qu'il s'était toujours refusé.

Une chose que l'on a beaucoup admirée en lui et qui est bien digne d'éloge, c'est le zèle infatigable dont il a fait preuve en toutes circonstances. Oui le zèle pour le bien : il en était rempli et comme consumé. Il pouvait dire en toute vérité avec un prophète de l'ancienne loi : "Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum."—" Je brûle de zèle pour le Seigneur Dieu des armées." (III Reg. XIX, 10). On le trouvait partout où il y avait du bien à faire, il prenait part à toutes les bonnes œuvres, et à le voir agir il semble qu'il aurait toujours voulu en faire davantage.

Je n'entreprendrai pas de le suivre dans tout le cours de sa carrière sacerdotale. Je veux seulement énumérer les principaux titres qu'il a à notre reconnaissance, comme bienfaiteur de cette maison.

Monseigneur le Grand Vicairé était membre du conseil du Séminaire. Il assistait toujours régulièrement aux séances bien que parfois elles fussent longues et souvent répétées. Les questions qui se présentent à l'attention d'un conseil de Séminaire sont souvent d'un ordre très élevé et requèrent des connaissances et une expérience peu communes car, comme on le sait, il doit s'occuper de la direction générale de l'institution sous le rapport matériel, aussi bien que sous le rapport intellectuel et religieux, et dans ces trois ordres de choses, il se rencontre parfois des questions très-importantes sur lesquelles il

n'est pas toujours facile de donner une opinion. Dans plusieurs circonstances, Monseigneur le Grand Vicaire sut donner des avis éclairés qui furent hautement appréciés.

Il fut aussi professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire pendant vingt deux ans, initiant et dirigeant les Séminaristes dans cette étude si belle et si fructueuse des Livres Saints. Le cours qu'il donnait avait un caractère éminemment pratique. Il commençait par lire un verset du passage qu'il expliquait, puis il le commentait longuement, fixant bien le sens littéral, et donnant aussi les divers sens mystiques, quand il y avait lieu. Il s'appuyait toujours en cela sur les meilleures autorités ; sur les décisions de l'Église et le consentement des saints Pères. A son langage clair et facile, on voyait que la science sacrée lui était familière et qu'il faisait de cette étude une occupation de tous les jours. Il ne manquait jamais aussi dans l'occasion de faire des applications morales très-appropriées, ce qui fait voir que la science des livres inspirés n'était pas pour lui une vaine curiosité, mais qu'il les étudiait à la manière des saints, s'efforçant de faire passer dans la conduite les divins enseignements qu'ils renferment, selon cette parole de l'Apôtre :

“ Toute écriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour conduire à la piété et à la justice.” (II Tim. III, 16.)

Je disais, il y a un instant, que Monseigneur le Grand-Vicaire prenait part à toutes les bonnes œuvres : il s'est occupé activement de celles qui concernent l'instruction de la jeunesse, dans les séminaires. Parmi ses œuvres, il y en a une d'une importance majeure, et qui s'impose d'elle-même par la grandeur de son but : c'est le soutien des élèves pauvres qui se destinent à l'état ecclé-

siastique. Dieu ne choisit pas toujours les ministres de son culte parmi les grands et les riches, il va souvent les chercher parmi les déshérités de la terre, dans les familles les plus pauvres et les plus ignorées. Et n'est-ce pas une chose qui touche profondément de voir un de ces enfants, doué des meilleurs qualités du cœur et de l'esprit, sentant fortement en lui l'appel de Dieu et trouvant un obstacle à l'accomplissement de son désir : le manque de ressources pécuniaires ? A cette seule pensée la sensibilité se réveille, l'œil s'emplit de larmes, la main s'ouvre et l'aumône s'en échappe abondante et généreuse.

Dans notre diocèse, cette œuvre a été chère à notre vénérable évêque, qui l'a toujours vivement recommandée au zèle et à la charité du clergé. Chaque année, comme on le sait, deux quêtes se font pour cette fin dans toutes les églises du diocèse. Ces collectes sont toujours abondantes, eu égard surtout au peu de ressources d'un grand nombre de paroisses.

Le regretté défunt ne pouvait être étranger à cette bonne œuvre. Tous connaissent son dévouement pour les pauvres, l'amour qu'il leur portait, le bien qu'il leur a fait. C'est à lui qu'est dû dans cette ville l'établissement d'une conférence de St Vincent de Paul, cette œuvre foncièrement catholique, qui fait un si grand bien au pauvre sous le rapport spirituel aussi bien que sous le rapport temporel. Cette conférence sous sa direction s'occupait aussi d'une manière particulière de l'instruction des enfants pauvres, œuvre qui lui a toujours été bien chère et dont il s'est occupé activement durant son séjour à Québec.

A part ces actes de charité faits avec le concours du public, que d'aumônes faites dans l'ombre et dont

Dieu seul et le pauvre étaient témoins ! Ceux qui se présentaient chez lui n'étaient jamais rebutés, sa charité trouvait toujours quelque moyen de leur être utile. On trouvait en lui quelque chose de l'esprit de St François d'Assise dont il se faisait gloire d'être le disciple.

Il n'est pas étonnant qu'il se soit montré si charitable envers les écoliers pauvres. Tous les ans il en protégeait un grand nombre ; il leur fournissait des livres, des habits, à plusieurs même il donnait une pension complète. Et cette liste de protégés qui est déjà bien longue s'augmentera encore, car, en faisant connaître ses dernières volontés, il a exprimé l'intention qu'une partie des biens qui lui restaient fussent employés à la fondation de bourses pour les élèves pauvres du grand et du petit séminaire.

Nous pouvons donc avec raison le considérer comme un insigne bienfaiteur. Il aimait le Séminaire, il y était attaché, il vivait pour ainsi dire de notre vie, prenant part à nos joies et à nos tristesses. Aussi, vénérable prélat, soyez béni pour le bien que vous nous avez fait. Votre mémoire restera ineffaçable parmi nous. Notre reconnaissance vous accordera toujours un souvenir.

UN SOUVENIR FIDÈLE
CETTE AUMONE DU CŒUR
QUI S'EN VIENT RÉCHAUFFER VOTRE FROIDE POUSSIÈRE
ET PORTE VOTRE NOM GARDÉ PAR LA PRIÈRE
AU TRONE DU SEIGNEUR.

Avant de terminer je rappellerai une parole de Mgr. Edmond Langevin, c'est une des dernières qu'il a prononcées. C'était environ une heure avant qu'il eût rendu son âme à Dieu. Monseigneur l'Evêque était à ses côtés,

l'assistant avec la plus grande assiduité, portant souvent à ses lèvres l'image du divin crucifié, lui répétant de pieuses invocations. Il y avait aussi là présents plusieurs prêtres. On lui demanda de nous donner sa bénédiction avant de nous laisser. Il nous comprit et il répondit : " Oui, pourvu que Monseigneur l'Evêque le représentant du Souverain Pontife, le permette."

Cette parole témoigne de son profond respect et de sa grande déférence pour l'autorité. Tous connaissent comment il a su remplir ce devoir si doux de l'amour fraternel, les liens étroits qui l'unissaient à ce frère à qui il était si dévoué. Toutefois il voyait en lui plus qu'un frère : il voyait en lui le représentant de l'autorité, celui qui a été revêtu du caractère sacré conféré par l'onction épiscopale, il voyait en lui comme il le disait lui-même le représentant du Souverain Pontife, et comme tel il lui accordait une vénération et un amour qui surpassait infiniment la grandeur de son amour fraternel. On se rappelle aussi l'attachement qu'il avait pour le St-Siège, avec quelle affection il parlait des derniers pontifes qui ont régné sur le siège de St-Pierre, et en particulier du grand pape Pie IX avec qui il avait eu le bonheur de converser. Oui, le respect de l'autorité était pour lui un devoir sacré qu'il a su remplir avec la plus grande exactitude, et parmi les exemples de vertu qu'il nous a laissés, c'est certainement là un des plus beaux. Recueillons-le avec soin comme un héritage précieux et efforçons-nous de le faire fructifier.

(Annuaire du Séminaire de Rimouski 1889.)

NOUVELLES RELIGIEUSES

— Le R. P. Tielen, C. SS. R. de Ste-Anne de Beaupré, a prêché la retraite au Couvent des Sœurs de la Charité à Cacouna, au commencement de ce mois.

— MM. André Audet, F. X. Cloutier, J. O. Sylvain et W. Cullen ont obtenu la permission de prolonger leur séjour aux Etats-Unis pour le rétablissement de leur santé.

— Sa Grandeur Mgr de Rimouski a assisté aux fêtes qui ont eu lieu à Ottawa le 9 et le 10 du courant à l'occasion de l'installation du Chapitre de la basilique et de l'inauguration de l'Université. Pendant ces fêtes a eu lieu le dévoilement de la statue de Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, et du R. P. Tabaret, O. M. I., premier supérieur du Collège de cette ville. Ces cérémonies ont été très solennelles et ont attiré un grand nombre de membres du clergé et de laïques. Elles ont été présidées par Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Mgr de Rimouski a visité le couvent de Cacouna lundi, le 11, après avoir passé quelques jours à la Rivière-du-Loup.

— Le prêtre maronite Farah, accompagné de son interprète le séminariste Joseph Couri, a passé quelques jours ici à la recherche des arabes ses compatriotes. Il a dit la messe suivant le rite maronite en présence des élèves du Grand et du Petit-Séminaire.

Le gros lot à la Loterie de la Bonne Sainte Anne.

Monsieur Théophile A., depuis des années, était miné par une maladie qui ne pardonne pas ; et à la fleur de l'âge encore, il se voyait irrésistiblement entraîné vers le tombeau. Les grandes dépenses qu'il avait faites en médecins et médecines n'avaient servi qu'à lui prouver qu'il n'y avait plus d'illusion possible ; d'ailleurs les médecins eux-mêmes avaient déclaré la maladie tout à fait incurable.

Ce monsieur, condamné par les hommes de l'art, n'avait donc plus devant lui que la perspective terrible du dernier adieu à sa chère épouse et à ses pauvres petits enfants..... et puis, le noir tombeau. Un jour, un inconnu se présente à son domicile, disant : “ Voici, monsieur, une statue de sainte Anne que vous venez de gagner à telle loterie. ”

Or, chose remarquable, il ignorait même l'existence de cette loterie.

Tout frappé de cette rencontre, il se dit : “ Voici la bonne sainte Anne qui vient me guérir. ”

Il prend donc la petite statue, lui donne la meilleure place dans son salon, et commence à l'invoquer.

Ce monsieur portait au doigt une bague dont la valeur intrinsèque était très considérable, mais augmentait beaucoup pour lui, à cause des souvenirs de famille qui s'y rattachaient. Un jour donc, il dépose la bague sur le front de la statue.

“ O bonne sainte Anne, dit-il, voilà ce que j'ai de plus précieux au monde ; voulez-vous me guérir ? je vous en ferai cadeau..... ” Aucun mieux dans son état de santé !

Sa foi ne se donne pas pour vaincue ! “ Ah, sainte Anne, dit-il un jour, vous ne m'écoutez pas ! vous ne voulez point me guérir ; c'est bien, vous irez au grenier, ” et, ô foi admirable ! il met la statue en pénitence au grenier.

En même temps, il envoie son épouse au sanctuaire de Beaupré pour y prier, pour s'y plaindre et pour renouveler son vœu au pied de la statue miraculeuse.

Oh certes ! pareille confiance ne peut rester sans consolation. “ Bienheureux ceux qui croient. ” Tout cela s'est passé à Québec au mois de juin dernier. Depuis ce temps, Monsieur Théophile A., en parfaite santé, et au comble du bonheur, est venu avec son épouse remercier la bonne sainte Anne et lui faire cadeau de ce qu'il avait de plus précieux au monde.

Gloire à notre bonne sainte Anne !

(Annales de Ste-Anne de Beaupré.)

L'INDIFFÉRENCE.

Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi ?

Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

(Joan., VIII, 46.)

Il faut l'entendre ici d'une foi pratique, et je traduirai volontiers, si tout cela est vrai, pourquoi ne faites-vous pas ce que je vous ai dit, ce que vous croyez vous-même ? Et nous allons désormais tâcher de renverser les vains obstacles qui s'opposent à la vraie conversion du cœur.

Le premier, c'est l'indifférence. L'indifférence est un crime et un malheur affreux ; j'allais même dire impossible, puisqu'il faudrait pour être indifférent renoncer à sa raison même et à son cœur ; et pourtant il y en a qui le sont, qui le prétendent au moins ! C'est une sorte de mystère d'iniquité.

Je dis d'abord qu'il est impossible de ne pas voir, et puis impossible, quand on a vu, de rester indifférent.

Impossible de ne pas voir.—Il y a tant de lumière en nous et hors de nous.—En nous, c'est le rayon, la flamme de la vérité, la pensée intime de Dieu, que le souffle de la grâce et la prière du berceau développent merveilleusement dans le cœur des petits enfants, qui l'aiment tout de suite.

Mais c'est surtout hors de nous que brille cette lumière de la foi ; elle jaillit du haut de la montagne sur laquelle la cité de Dieu, son Eglise, a été bâtie. Il est impossible de se dérober à l'éclat de ce fait immense de la création pour l'homme, et de l'établissement de l'Eglise pour le chrétien ; c'est comme le soleil : *Nec est qui se abscondat a calore ejus.* (Ps. XVIII, 10.) Les païens mêmes ont vu le premier rayon, et ont adoré un Dieu ; pour le second, il est encore plus éclatant, et ce fait nous est attesté par des milliers de témoins qui se sont laissé égorgé et que tout le monde a crus. Donc, il est impossible de ne pas voir, et quand on a vu, il est encore plus impossible de dire : qu'importe !... et de rester indifférent.

Car il y a dans ces vérités religieuses et trop de crainte et trop d'amour.—Trop de crainte d'abord : Dieu est juste, on ne saurait le mépriser impunément ; s'il est patient, c'est qu'il est éternel, voilà ce que nous dit la

lumière de la simple raison. Mais la parole de foi est bien plus formelle encore et terrible : elle nous fait entendre les menaces de ce Dieu irrité, qui va se venger par la mort, premier salaire du péché, et par l'enfer, juste et éternel châtiment du pécheur. Qui pourrait rester indifférent à ce souvenir, que tout rappelle sans cesse à l'âme coupable ? L'impie croira donc et tremblera, comme les démons eux-mêmes.

Il y a enfin bien trop d'amour dans la religion, pour rester insensible. Le cœur de l'homme est fait pour aimer, il aimera donc nécessairement un Dieu si bon, et qui l'a tant aimé lui-même, le premier. Je ne croirai jamais à l'indifférence d'un homme à Bethléem, au Calvaire, au pied d'un tabernacle.

Il faut aimer, et si l'on n'aime pas, j'affirme que l'on va bientôt haïr la vérité, Dieu même ; et vous trouverez plus facilement des bourreaux de la vérité, des ennemis de Dieu, que des esprits indifférents à la foi, et des cœurs insensibles à l'amour de Jésus-Christ.

Il y en a pourtant... espérons que ce ne sera pas jusqu'à la mort, et qu'ils se demanderont enfin où ils vont... Priez pour eux, mon cher lecteur, et tâchez de ne jamais tomber dans ce crime et ce malheur de l'indifférence en fait de religion.

LA TOUSSAINT

1er Novembre.

Cette fête a été instituée pour honorer tous les saints qui règnent dans le ciel. Son origine remonte à l'année 607, où Boniface IV, ayant purifié le Panthéon, le dédia

sous l'invocation de la très sainte Vierge et de tous les Martyrs. Le pape Grégoire IV l'introduisit en France dans le IX^e siècle, et elle y fut bientôt universellement adoptée. L'Eglise s'est proposée, dans cette solennité, 1^o de rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits dont il a comblé ses élus ; 2^o de nous exciter à imiter leurs vertus en nous mettant sous les yeux cette multitude de saints de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et en nous faisant contempler le bonheur ineffable dont ils jouissent, et auquel nous sommes appelés ; 3^o de solliciter la bonté céleste en faveur de ses enfants par les mérites de ces puissants intercesseurs ; 4^o de les mettre à portée de réparer les fautes qu'ils peuvent avoir commises dans la célébration de chaque fête particulière, et de glorifier le Seigneur dans les saints qu'ils ne connaissent pas ou dont la fête n'a point de jour fixe parmi les fidèles. Que de reproches n'avons-nous pas à nous faire sur ce dernier point !

Suppléons aujourd'hui, par notre ferveur, aux manquements occasionnés par notre lâcheté dans les autres fêtes de l'année : celle-ci les comprend toutes ; elle est encore l'image de la fête éternelle que Dieu célèbre dans le ciel avec tous les saints. Joignons nos louanges à celles de ces bienheureux ; bénissons le Seigneur avec eux de ce qu'il leur a fait ressentir avec tant de tendresse l'effet de sa miséricorde, et de ce qu'en particulier il les a enrichis avec tant de magnificence de tous les trésors de la grâce, et soupirons après le moment qui nous réunira à eux dans la céleste patrie.

Pratique : Lisez chaque jour la vie d'un saint.

FAVEURS OBTENUES.

. ST-GODEFROI : Soulagement dans une maladie grave et plusieurs autres faveurs dues à l'intercession de notre illustre patronne. *Une abonée.* — ST-ULRIC : Reconnaissance pour une grande grâce obtenue. *Une abonée.* — Mal d'yeux guéri après la promesse d'une neuvaine à sainte Anne. *Mme Louis Dion, fils.* — WORCESTER : Guérison obtenue. *Emma Goyette.* — Une jeune protestante, Annie Pollinger, âgée de 16 ans, atteinte d'une maladie grave, sur mon conseil se recommanda à sainte Anne afin d'obtenir sa guérison. Sa confiance fut récompensée : elle fut guérie à l'instant même. C'est à la demande de cette nouvelle amie de notre bonne mère que je vous prie de publier ce fait dans le *Messenger*. *Emma Goyette.* — ST-JEAN DE DIEU : A la suite d'une neuvaine j'ai été guérie d'une maladie dont je souffrais depuis deux mois. Ma petite fille a été aussi guérie par l'intercession de sainte Anne. Cette bonne mère nous a encore donné une marque de sa puissante protection en nous faisant retirer de l'argent que nous pensions perdu. Qu'elle soit mille fois bénie ! *E. R.* — Mon mari et moi nous devons à sainte Anne le rétablissement de notre santé. *V. G.* — BIC : J'ai obtenu la guérison d'un mal d'yeux tenace après avoir prié sainte Anne et lui avoir promis de faire publier cette faveur. — *Vve S. Brilland.*

MINNÉAPOLIS, 25 septembre 1889.

M. le Rédacteur,

Comme vous le savez, j'ai été bien malade au mois de mars dernier. Mon état était si critique que l'on a

désespéré de mon rétablissement. Le médecin lui-même n'avait aucun espoir de me guérir, tant les symptômes de ma maladie étaient alarmants. J'étais en effet complètement épuisé ; il n'y avait plus en moi qu'un souffle de vie. Dans cette grave circonstance j'ai eu recours à la bonne sainte Anne et à la Sainte Face, dont la confrérie est érigée dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Pour obtenir la protection de notre puissante patronne, j'ai fait le vœu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père et d'y chanter une grand' messe ainsi qu'à Ste-Anne de Beaupré. De leur côté mes bons paroissiens de Notre-Dame du Sacré-Cœur ont prié sainte Anne pour moi et ont fait chanter une grand' messe en son honneur. Dès lors, mon estomac qui ne digérait plus aucune nourriture, a pris du mieux, et peu à peu ce mieux s'est accentué à tel point qu'aujourd'hui je me sens beaucoup plus fort. J'ai pu en effet supporter les fatigues d'un long voyage après avoir fait mes deux pèlerinages. Il ne me reste plus qu'à remercier mon insigne bienfaitrice de la grande faveur qu'elle m'a accordée et à lui demander de me continuer sa protection. Je prie tous les abonnés du *Messageur* de m'aider du secours de leurs prières afin que j'obtienne un parfait rétablissement.

Votre tout dévoué en N. S.

F. X. CLOUTIER, ptre.

M. l'abbé Cloutier, qui est devenu chapelain de Kenwood Convent, Albany, nous dit que le culte de sainte Anne est très répandu dans la ville de Minneapolis et dans l'Etat du Minnesota. Dans l'église de N.-D. de Lourdes, desservie par M. l'abbé Dagnault, il y a un autel dédié à notre glorieuse patronne qui se plaît à récompenser par

des faveurs signalées la foi de ceux qui l'invoquent. Les fidèles viennent, non-seulement des environs, mais de toutes les parties du Minnesota et même des Etats voisins prier sainte Anne au pied de son autel. Ainsi notre bonne mère est honorée et aimée partout où il y a des Canadiens.

CASCAPÉDIAC : Pendant trois ans j'ai eu au poignet une loupe qui m'empêchait de travailler. Les meilleurs remèdes ont été inutiles. J'étais presque découragée, lorsque je me décidai de faire une neuvaine à sainte Anne et que je promis de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*. Je suis guérie ; je demande pardon à ma puissante protectrice d'avoir tant retardé à accomplir ma promesse. *Mme C. Q. ST-MODESTE* : — Sainte Anne m'a guérie après un an de maladie. Mille actions de grâces. *Une abonée.*

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'église catholique, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 12 malades, 4 prêtres malades, 1 jeune homme négligent à remplir ses devoirs religieux, 9 familles pour grâces particulières, 2 affaires importantes, 3 enfants malades, 1 voyageur, 6 ivrognes, 2 curés et leurs paroissiens 2 conversions, 1 mère de famille bien affligée, 2 actions de grâces, 3 intentions particulières, 1 communauté, le succès de plusieurs entreprises, 2 ménages désunis, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées. Abonnée défunte : Rosalie Lévêque, de Rimouski.

DONS AU SANCTUAIRE.

Rév. M. C. Saindon, Mont-Louis.....	\$0.65
M. Sylvain Fournier, Dayton.....	1.00
Mme “ “ “	0.65
Mme Ls. Goyette, Worcester.....	\$0.65
Dr Emile Sylvain, Manchester.....	1.00
Dlle Rose Côté, Fall-River.	0.25
Anonyme, North Bay.....	0.12
Dme C. G.....	1.00
Anonyme	1.00
M. Edouard Tavoie, Anqui.....	0.50
Une amie de sainte Anne.....	0.89

AVIS IMPORTANT.

Pour tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du MESSAGER DE SAINTE-ANNE on est prié de s'adresser au RÉV. M. R. PHILIPPE SYLVAIN, SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.

On peut aussi payer l'abonnement au RÉV. M. P. SAUCIER, chanoine, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski.

Les abonnés retardataires sont priés de payer leur abonnement le plus tôt possible. On nous évitera ainsi des frais de correspondance.

Il ne faut pas oublier la bonne sainte Anne : nous lui devons beaucoup de reconnaissance pour la protection qu'elle nous a accordée cctte année.

~~~~~  
Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski. •

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER,  
Surintendant-  
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1889

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.43.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.03.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.  
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et 5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUN 1. 5

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC